Envoyé en préfecture le 21/07/2020
Reçu en préfecture le 21/07/2020
Affiché le
ID : 033-243301223-20200716-202085-DE

N°2020-85

GRAND CUBZAGUAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt
Le 16 juillet 2020 à 18 heures
Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 10 juillet 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37
NOMBRE DE PRESENTS : 36
NOMBRE DE VOTANTS : 36

Objet : Désignation des délégués au Syndicat Mixte du SCOT Cubzaguais/Nord Gironde

Présents : 30
BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virsac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), COUPAUD Catherine (Pugnac), , Olivier FAMEL (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6
AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie-Claire BORRELLY, COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) pouvoir à Célia MONSEIGNE, PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) pouvoir à Nicolas TELLIER, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à Célia JOLIVET, HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac) pouvoir à Vincent POUX, TABONE Alain (Cubzac les Ponts) pouvoir à Gérard BAGNAUD.

Envoyé en préfecture le 21/07/2020
Reçu en préfecture le 21/07/2020
Affiché le
ID : 033-243301223-20200716-202085-DE

Absents : 1
BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac)

Secrétaires de séance : **Monsieur Eric POUCHARD**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2017-134 par laquelle il a été décidé d'approuver la création d'un syndicat mixte fermé, composé de la Communauté de Communes du Cubzaguais et celle de Latitude Nord Gironde, ayant pour vocation unique de porter le Schéma de Cohérence Territorial sur le périmètre de ces deux Etablissements Public de Coopération Intercommunale et d'approuver le projet de statuts,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2017 portant création du Syndicat Mixte du SCOT Cubzaguais Nord Gironde,

Vu les statuts de ce Syndicat Mixte qui prévoit que Grand Cubzaguais Communauté de Communes est représentée par 9 délégués,

Vu l'article 41 de la loi Notre codifié à l'article L.5711-1 du CGCT qui dispose que pour l'élection des délégués des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Le Conseil Communautaire a procédé à la désignation de 9 conseillers communautaires chargés de représenter Grand Cubzaguais Communauté de Communes au sein du conseil syndical du Syndicat Mixte du SCOT Cubzaguais/Nord Gironde. Ont reçu 32 voix chacun et sont donc désignés :
GUINAUDIE Valérie
MONSEIGNE Célia
JOLY Pierre
BOURSEAU Christiane
JEANNET Serge
TARIS Roger
GALLIER Patrice
TABONE Alain
MARTIAL Christophe

N°2020-85

Envoyé en préfecture le 21/07/2020
Reçu en préfecture le 21/07/2020
Affiché le
ID : 033-243301223-20200716-202085-DE

GRAND CUBZAGUAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 17 juillet 2020

La Présidente

Valérie GUINAUDIE

Envoyé en préfecture le 21/07/2020
Reçu en préfecture le 21/07/2020
Affiché le
ID : 033-243301223-20200716-202085-DE